

INDUSTRIE

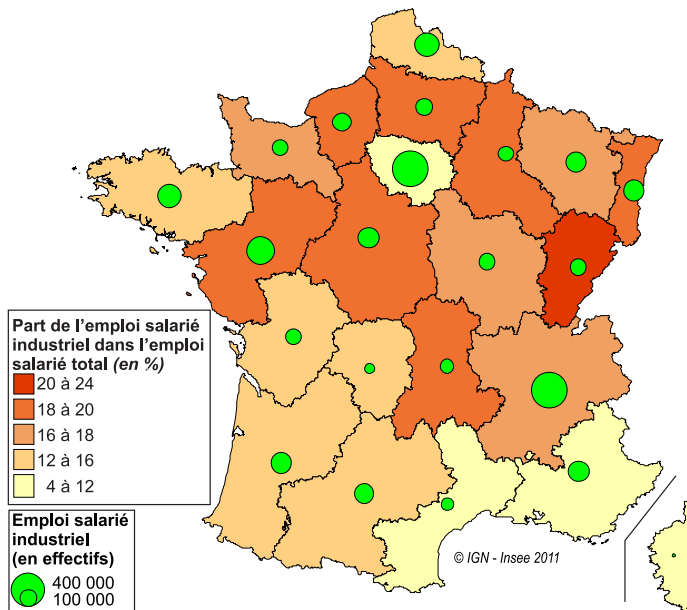
Poitou-Charentes : pérenniser les savoir-faire industriels en les orientant vers les filières d'avenir

Avec près de 20 000 emplois industriels perdus en 10 ans, le Poitou-Charentes n'a pas échappé à l'accélération du mouvement général de déclin industriel observé depuis le début des années 2000. Bien que conséquent, ce recul de l'emploi est cependant moins marqué qu'au niveau national. Certains secteurs-clés comme l'industrie du cognac, le ferroviaire ou l'aéronautique ont permis à la région de mieux résister. En revanche, les secteurs du textile,

du bois, des équipements électriques et de l'automobile ont beaucoup souffert. Les zones d'Angoulême et de Châtelleraut, historiquement industrielles sont particulièrement touchées. L'industrie régionale est pénalisée par la trop petite taille de ses établissements. Elle doit aussi se restructurer autour de filières porteuses en favorisant la transmission des savoir-faire vers les filières d'avenir (aéronautique, technologies du numérique, luxe).

En 2010, l'industrie picto-charentaise emploie 87 000 salariés et pèse 16 % de l'emploi régional. Le Poitou-Charentes se classe au 15^e rang des régions françaises pour l'emploi industriel (illustration 1). En dix ans, l'industrie régionale a perdu 17 % de ses effectifs. Ce recul est cependant encore plus fort au niveau national (-20 % pour la France de province). Si toutes les régions métropolitaines (à l'exception de la Corse) ont perdu de l'emploi industriel sur la période, un tiers d'entre elles ont mieux résisté que Poitou-Charentes : Midi-Pyrénées notamment n'a perdu que 8 % de ses emplois industriels sur la même période. Deux tiers des régions ont par contre davantage perdu d'emplois (jusqu'à 28 % pour la Lorraine) (illustration 2).

Poitou-Charentes, 15^e région pour l'emploi salarié industriel (illustration 1)



Source : Insee, CLAP 2010

En 2011, l'activité économique du Poitou-Charentes génère un Produit Intérieur Brut (PIB) avoisinant les 39 milliards d'euros, soit près de 2 % du PIB national. Avec 5,4 milliards d'euros, la valeur ajoutée dégagée par l'activité industrielle régionale est relativement stable depuis 2008, mais elle ne pèse plus que 13,8 % dans la valeur ajoutée régionale totale : c'est quasiment un point de moins qu'il y a 3 ans (14,7 % en 2008). L'industrie perd de plus en plus de poids dans l'activité économique régionale.

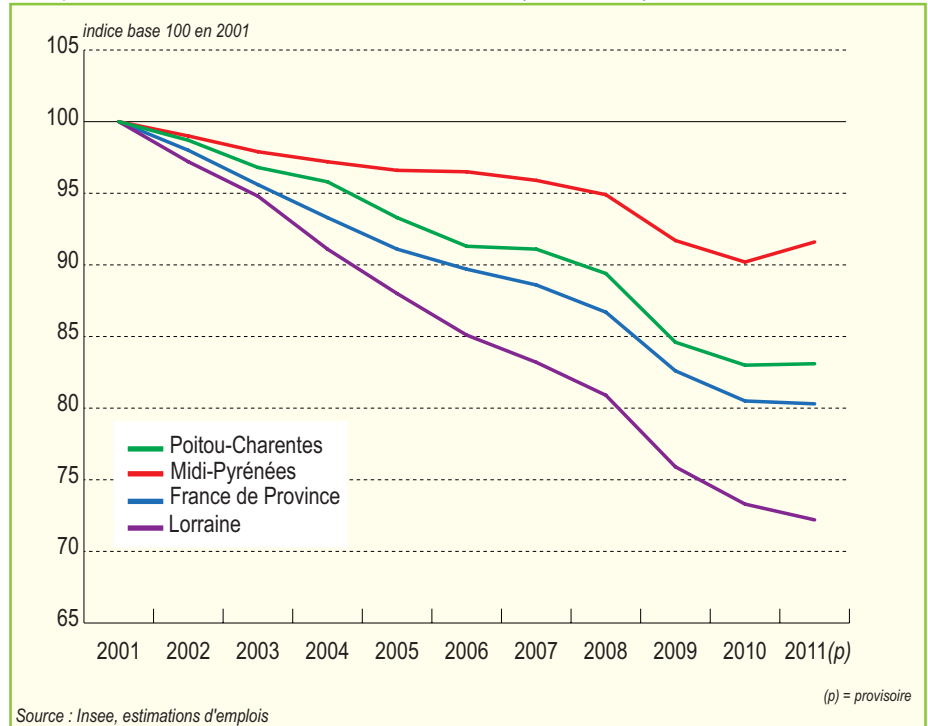
La crise de 2008 a remis la question industrielle au centre du débat public. Le ministère du redressement productif a notamment été créé pour affirmer la volonté de réindustrialiser le pays. En effet, le phénomène de désindustrialisation s'est amplifié depuis une dizaine d'années. En Poitou-Charentes, le constat est conforme au constat national : recul de l'emploi industriel, recul de la position de l'industrie au sein de l'économie, faible dynamique en matière d'investissements et d'innovation, et trop faible nombre d'entreprises de taille significative.

Une industrie exposée aux aléas de la conjoncture

Le Poitou-Charentes est une région au tissu économique industriel relativement modeste. En 2012, les effectifs industriels de la région ont continué de chuter : ce sont près de 1 000 emplois (hors intérim) qui ont été détruits. Cependant, le rythme des pertes d'emploi a diminué : -1,1 % en 2012 contre -2 % par an en moyenne sur les cinq dernières années.

Depuis 10 ans, seuls les secteurs «eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution» et la métallurgie ont gagné des emplois au niveau régional (illustration 3). Ce dernier est néanmoins un secteur particulièrement atypique en Poitou-Charentes, qui bénéficie essentiellement de l'implantation en Deux-Sèvres des cheminées Poujoulat, premier fabricant européen de conduits de cheminées et sorties de toits métalliques.

L'emploi salarié industriel suit la tendance nationale (illustration 2)



Note de lecture : de 2001 et 2011, la région Poitou-Charentes a perdu 17 % de ses emplois salariés industriels. C'est un peu moins qu'au niveau France de province. À titre de comparaison, la plus faible baisse a été enregistrée en Midi-Pyrénées (-8 %) et la plus forte en Lorraine (-28 %).

A *contrario*, les secteurs qui ont le plus contribué à l'érosion de l'emploi industriel régional sont le textile, le bois, les équipements électriques et les matériels de transports.

Les aléas de la conjoncture se répercutent rapidement et brutalement sur l'industrie, plus exposée aux cycles économiques mondiaux. L'industrie est de très loin le secteur qui a le plus recours au dispositif d'indemnisation de l'activité partielle avec 80 % des heures consommées. En 2012, le secteur de la fabrication de matériels de transport et notamment l'industrie automobile s'y taillent la part du lion (237 000 heures, soit 38 % du total), devant la métallurgie et la fabrication de machines et d'équipement (48 000 heures chacun).

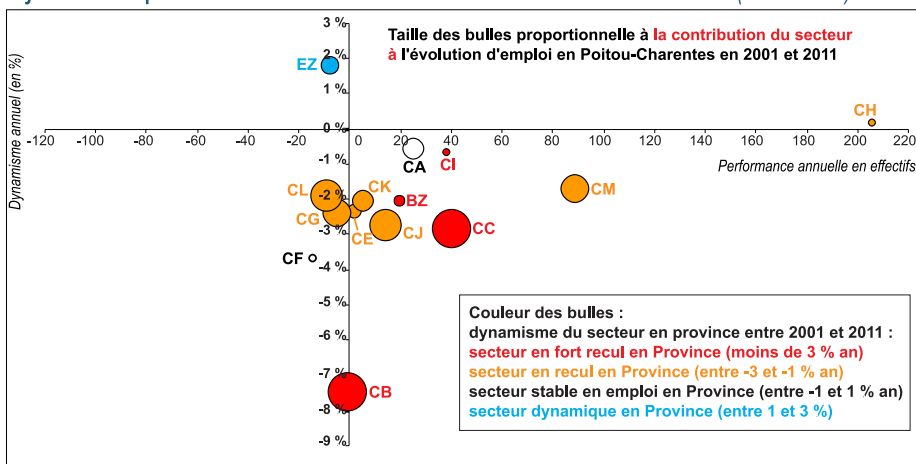
D'après la Banque de France, après la crise de 2008, le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie manufacturière poitou-charentaise s'était progressivement relevé. Il était revenu au cours de l'année 2011 à son niveau d'avant la crise, soit proche de 80 %. En 2012, il diminue à partir de juin et se maintient depuis autour de 72 %, soit nettement en dessous de sa moyenne de longue période.

Dans le même temps, l'emploi intérimaire a subi de plein fouet le ralentissement de l'activité des deux secteurs qui font traditionnellement le plus appel à lui : l'industrie et la construction. Dès lors l'intérim a traversé difficilement l'année 2012 avec environ 800 emplois perdus, après une année 2011 difficile où 1 000 emplois avaient déjà été supprimés.

Seul voyant au vert, les exportations régionales croissent de manière significative. En effet, celles-ci ont progressé de 11 % en valeur entre 2011 et 2012 pour atteindre 7,6 milliards d'euros. Cette progression atteint 35 % sur les deux dernières années. Les produits des industries agroalimentaires, représentent près de 36 % des ventes régionales. Les trois quarts proviennent des ventes de boissons, essentiellement le cognac. Le second poste «équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique» représente 17 % des ventes à l'étranger. Portées par les commandes de matériel ferroviaire, les exportations de matériels de transport ont plus que doublé entre 2011 et 2012. Ainsi en

Une industrie peu dynamique, des performances dans la moyenne nationale

Dynamisme et performance sectoriels en Poitou-Charentes années 2001 et 2011 (illustration 3)



- BZ - Industries extractives
- CA - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
- CB - Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure
- CC - Travail du bois, industries du papier et imprimerie
- CE - Industrie chimique
- CF - Industrie pharmaceutique
- CG - Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques
- CH - Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements
- CI - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
- CJ - Fabrication d'équipements électriques
- CK - Fabrication de machines et équipements non compris ailleurs
- CL - Fabrication de matériels de transport
- CM - Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements
- EZ - Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution

Champ : Industrie hors secteurs DZ "production et distribution d'électricité, de gaz de vapeur et d'air conditionné".
Source : Estel

Note de lecture : de 2001 à 2011, l'emploi du secteur « bois, papier, imprimerie » (CC) a diminué de 3 % en moyenne par an en Poitou-Charentes. C'est l'un des secteurs qui a le plus contribué à la baisse de l'emploi industriel régional, avec le secteur « textile, habillement, cuir, chaussure » (CB). Cependant, il a mieux résisté qu'au niveau France de province : s'il avait suivi la tendance nationale, il aurait perdu 40 emplois supplémentaires en moyenne par an sur la période.

2012, le Poitou-Charentes affiche la troisième plus importante hausse des exportations, derrière les régions Midi-Pyrénées et Centre.

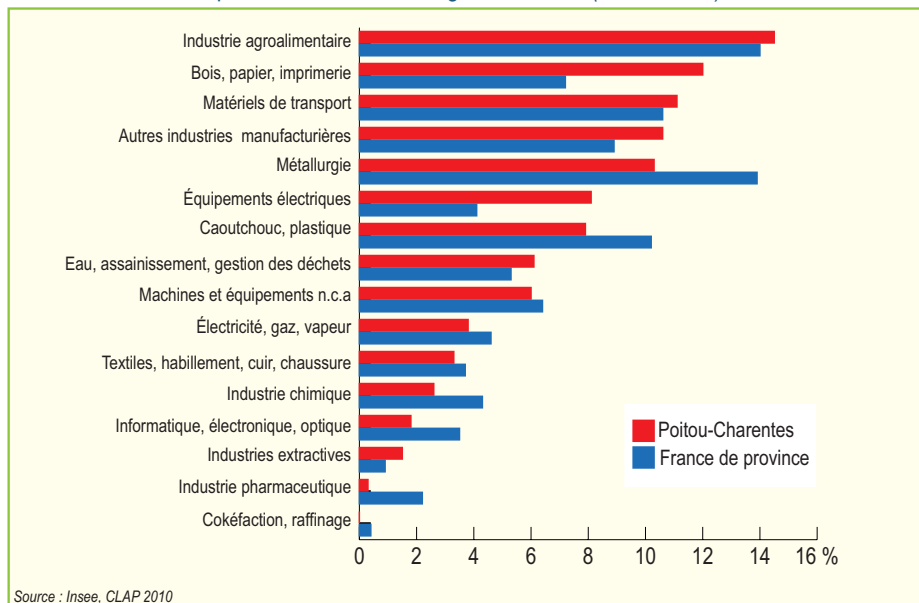
Des secteurs-clés dynamiques et de fortes spécificités locales

L'industrie picto-charentaise tire profit d'une relative diversification de ses activités. Cela permet de d'atténuer les aléas conjoncturels subis par certains secteurs au niveau régional.

En 2010, l'industrie agroalimentaire (hors artisanat commercial : boulangeries, pâtisseries, charcuteries) est le premier secteur industriel de la région avec 15 % des emplois (illustration 4). L'industrie du cognac avec celles des viandes (abattages et transformation) et du lait (fromage de chèvre, beurre) sont des activités caractéristiques de la région. Le département des Deux-Sèvres est notamment le premier producteur de lait de chèvre en France.

Second secteur industriel de la région, l'industrie du bois et du papier est surreprésentée en Poitou-Charentes avec 12 % des emplois de l'industrie régionale (contre seulement 7 % au niveau national). La région Poitou-

Près de 15 % des emplois industriels dans l'agroalimentaire (illustration 4)



Charentes est, en chiffre d'affaires, la seconde région française pour la transformation du bois. Elle produit notamment 60 % du volume de contreplaqué français, ainsi que la moitié de la production nationale de tonneaux. Cette dernière activité s'est développée en parallèle de l'industrie du cognac. Très concentrée sur le département de la Charente, elle profite aussi du voisinage du vignoble bordelais.

En troisième position se place la fabrication de matériels de transport. Avec 11 % des emplois, soit autant qu'au niveau national, c'est un autre poids lourd de l'industrie régionale. L'industrie automobile concentre 46 % des emplois de ce secteur : c'est bien moins cependant qu'au niveau national (62 %). L'industrie automobile régionale se compose surtout d'équipementiers, principalement implantés près de Châtelleraut.

Les autres industries du transport (ferroviaire, aéronautique, nautique) sont donc particulièrement présentes en Poitou-Charentes. Sur les zones d'emploi de La Rochelle et Rochefort, le secteur du transport représente à lui seul plus de 30 % des emplois industriels grâce à l'implantation des géants Alstom et EADS Sogerma. Pour le ferroviaire, l'usine Alstom, située à Aytré, est le plus grand établissement industriel de la région. L'industrie aéronautique est également bien représentée par EADS Sogerma (production d'aérostructures, fauteuils de cabine et sièges de cockpit), filiale d'EADS, implantée à Rochefort. Enfin, l'industrie nautique fait partie des principaux atouts de la Charente-Maritime, grâce à ses chantiers de construction et à ses infrastructures. La Rochelle est le premier port de plaisance du littoral atlantique européen.

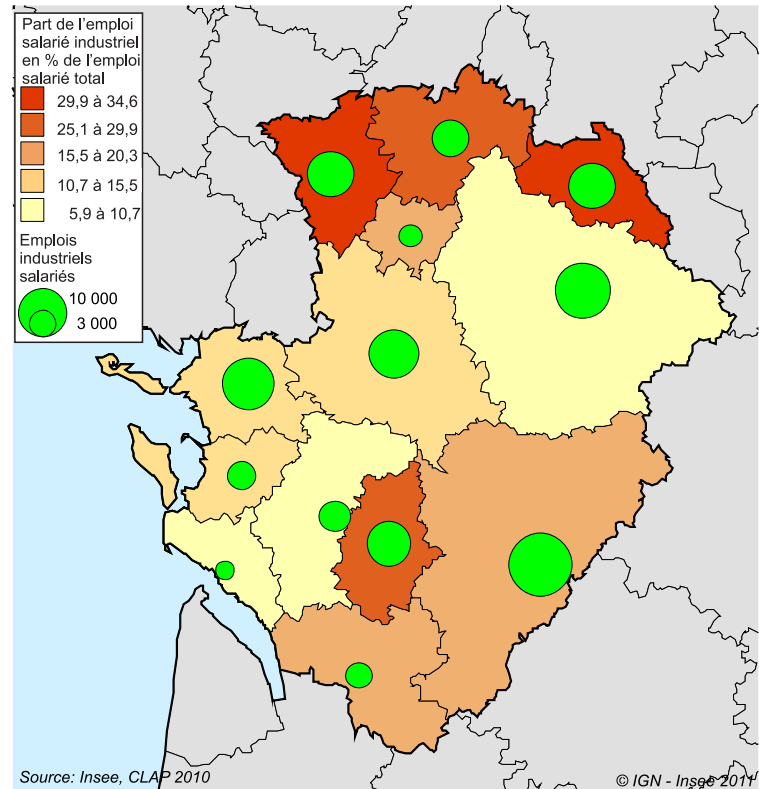
Parmi les autres activités spécifiques à la région figure la fabrication d'équipements électriques, grâce à l'implantation en Charente de poids lourds tels Moteurs Leroy-Somer (fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques) ou Schneider Electric (fabrication de matériel de distribution et de commande électrique). Dans la seule zone d'emploi d'Angoulême, ce secteur pèse près du quart des emplois industriels.

En revanche, la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, l'industrie chimique ou l'industrie pharmaceutique sont autant de secteurs moins développés en Poitou-Charentes qu'au niveau national. Il en est de même pour la métallurgie, malgré sa forte présence en Deux-Sèvres (Poujoulat) ou dans les environs de Châtelleraut. De même, le secteur de la production d'électricité est moins présent, malgré l'implantation de la centrale nucléaire de Civaux qui représente plus de 20 % des emplois du secteur dans la région.

Des territoires à forte spécificité

L'emploi industriel régional est globalement bien réparti entre les quatre départements. En proportion, il varie de 27 % en Charente à 24 %

Plus de 25 % d'emplois industriels dans quatre zones d'emploi (illustration 5)



en Charente-Maritime. Cependant son impact sur les économies départementales n'est pas le même. C'est en Charente que l'industrie a le poids le plus important, avec 21 % de l'emploi total du département, contre seulement 11 % en Charente-Maritime. Dans certaines zones d'emploi (Bressuire, Thouars, Châtelleraut, Cognac), l'industrie pèse entre 28 % et 35 % de l'emploi total (illustration 5). En revanche, en Charente-Maritime (Royan, Rochefort, Saintes) ou dans les grandes agglomérations (La Rochelle, Poitiers, Niort), l'industrie a un poids beaucoup moins important (moins de 13 % de l'emploi total).

La zone d'emploi de Bressuire est la plus « industrialisée » de la région avec 35 % des emplois. C'est aussi l'une des plus diversifiées : agroalimentaire, industrie automobile, métallurgie, mais aussi caoutchouc et plastique, textile et habillement, chimie sont plus présents qu'au niveau régional. Sa voisine du nord Deux-Sèvres, la zone d'emploi de Thouars - Loudun, concentre 28 % d'emplois industriels. Elle est cependant beaucoup plus spécialisée, puisque plus de la moitié de ces

emplois concernent les secteurs de l'agroalimentaire (industrie laitière et abattage notamment), du bois et du papier. La filière du cognac offre plus de la moitié des emplois industriels de la zone d'emploi de Cognac. Ils se concentrent dans le secteur de l'agroalimentaire mais aussi dans celui de l'emballage (secteurs du bois et du papier). Autre territoire à dominante industrielle, la zone d'emploi de Châtelleraut est la plus atypique de la région : sept emplois sur dix concernent les secteurs de la métallurgie, de la fabrication, réparation ou installation de machines et équipements, et du transport. C'est également la zone d'emploi où la concentration des effectifs est la plus forte : les dix plus grands établissements du territoire regroupent jusqu'à 55 % des salariés.

Sur les autres territoires, la part d'emploi industriel varie de 6 % (Royan) à 19 % (Angoulême). La zone d'emploi d'Angoulême abrite près de 16 000 emplois industriels : elle se caractérise par une forte spécialisation dans la fabrication d'équipements électriques (23 % des emplois contre 8 % au niveau régional). Les zones

d'emploi de Poitiers et de Niort (11 % d'emplois industriels sur chacune, avec respectivement 12 000 et 9 000 emplois) sont beaucoup plus diversifiées. Les zones d'emploi de La Rochelle et Rochefort sont dominées par le secteur des matériels de transport (plus de 30 % des emplois industriels sur ces territoires).

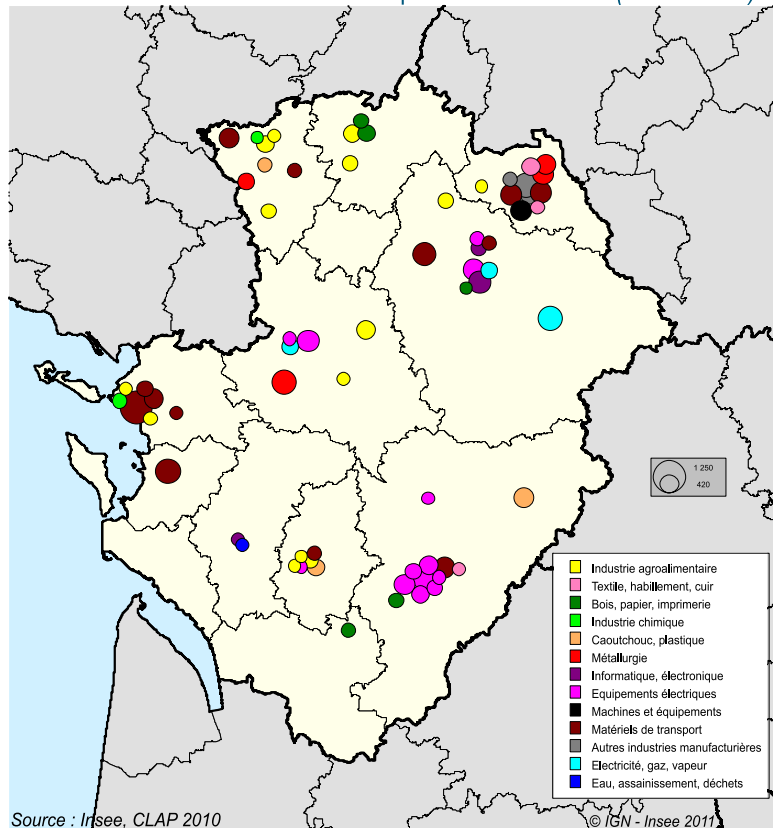
Une industrie à faible rayonnement au-delà des frontières régionales

En 2010, la région Poitou-Charentes compte 8 600 établissements industriels (illustration 6). La plupart sont de taille relativement modeste : seuls 15 d'entre eux emploient plus de 500 salariés, et seule l'usine Alstom à Aytré emploie plus de 1 000 salariés. Selon la nouvelle définition des entreprises (cf définitions), 26 % des salariés de l'industrie régionale travaillent dans une grande entreprise : c'est 6 points de moins qu'au niveau national. En revanche, 34 % d'entre eux sont employés par une PME, ce qui place Poitou-Charentes en deuxième position des régions françaises derrière la Corse.

Le tissu productif régional est donc composé de petites structures. Leur siège social est par conséquent souvent situé dans la région. Cela se traduit par une importante autonomie des établissements : avec 45 % des salariés dépendant d'un centre de décision régional, Poitou-Charentes se classe au 7ème rang des régions. Néanmoins, un salarié sur cinq dépend d'un centre de décision situé à l'étranger.

Parallèlement, cette autonomie se traduit par une moindre appartenance à des groupes (cf définitions). Au total, 3 salariés sur 4 sont employés par un établissement appartenant à un groupe : c'est moins qu'au niveau national où 4 salariés sur 5 sont dans ce cas. Parmi les salariés dépendant d'un centre de décision régional, plus de la moitié ne font pas partie d'un groupe. Cette indépendance capitaliste qui pourrait mettre ces entreprises à l'abri des stratégies de groupe, peut cependant être compensée par une dépendance vis-à-vis d'un nombre restreint de donneurs d'ordres pour certaines d'entre elles.

Une soixantaine d'établissements de plus de 200 salariés (illustration 6)



Les centres de décision sont relativement peu nombreux dans la région, d'où une moindre influence au-delà des frontières régionales. Seuls 12 % des effectifs industriels sous contrôle d'un centre de décision picto-charentais travaillent en dehors de la région. Des 22 régions de métropole, seule la Corse présente un rayonnement plus faible.

Le regroupement au sein de réseaux d'entreprises peut permettre de regagner de l'influence et de la visibilité au-delà de la région. La concurrence nationale et internationale favorise l'émergence de ces réseaux d'entreprises qui facilitent l'identification et la notoriété, entre autres de certaines filières industrielles. C'est le cas dans la région avec des réseaux comme Aéroteam, Futurobois, l'ARIA pour l'agroalimentaire... Certains ont été labellisés «grappes d'entreprises» par la DATAR : Atlanpack, 16000 Images, le Cluster Eco Habitat, le Pôle Aliments et Santé, le Réseau des Professionnels du Numérique (SPN). L'enjeu pour ces réseaux aujourd'hui est de dépasser leur propre structure pour créer des synergies inter-filières.

Des efforts à poursuivre sur l'innovation...

En Poitou-Charentes comme en France, l'augmentation de la productivité ainsi que les mouvements d'externalisation et de délocalisation, ont conduit à une baisse de la part des emplois de fabrication dans l'industrie. Après une baisse de 6 points en 10 ans, elle ne représente plus que 48 % des emplois industriels en 2009. Mais elle reste néanmoins à un niveau plus élevé dans la région qu'en France de province. En contrepartie, les fonctions de gestion, conception - recherche ou prestations intellectuelles sont moins représentées qu'au niveau national.

Malgré leur augmentation entre 1999 et 2009 (+9,4 %) alors qu'en moyenne, ils diminuaient en province, ces métiers sont toujours sous-représentés dans la région. La faible présence de grandes entreprises et de groupes explique en partie pourquoi les métiers de conception-recherche ne représentent que 4,6 % des emplois industriels en Poitou-Charentes, contre 6 % en France de province.

D'une manière générale, la recherche-développement est encore insuffisamment présente en Poitou-Charentes. Avec seulement 12,4 chercheurs pour 10 000 habitants, le Poitou-Charentes se classait au 20^e rang des régions françaises en 2009. Parmi ces chercheurs 57 % travaillaient dans le public, alors que la moyenne nationale était de 43 %. Le petit nombre de grandes entreprises explique en partie ce constat. Avec 375 millions d'euros de dépenses intérieures en recherche et développement, le Poitou-Charentes représentait à peine 1 % des dépenses régionales françaises. Cependant la recherche et développement est particulièrement importante dans les secteurs faisant face à la concurrence de pays à faible coût de main d'œuvre, ainsi que dans ceux de la pharmacie, des équipements électriques et électroniques. La valorisation du potentiel scientifique régional, déjà bien engagée avec les universités, les écoles, les laboratoires..., est à encourager pour que des liens plus forts et pérennes s'établissent avec les PME.

Pour atteindre de nouveaux marchés et gagner en compétitivité, l'industrie doit miser sur l'accès à l'innovation. Le Poitou-Charentes est paradoxalement une région qui innove davantage qu'au niveau national avec un taux supérieur de 2 points. Cette différence s'explique par les seules innovations de procédés et les achats d'équipement, notamment dans les PME de l'industrie manufacturière. Entre 2008 et 2010, 60 % de ces entreprises ont déclaré avoir innové, soit 6 points de plus qu'au niveau national. Dans la région, le secteur de la métallurgie a davantage innové qu'au niveau national (+11 points sur la période 2001-2010). Cela lui a permis de mieux résister qu'au niveau national puisque sur la même période, ses effectifs ont diminué en moyenne de 0,3 % par an contre 2,9 % en France.

... dans le respect du citoyen et de son environnement

Les usagers, les consommateurs de biens et de services sont de plus en plus sensibilisés par les questions environnementales. La réduction des impacts sur l'environnement est

nécessaire pour que les entreprises soient acceptées par le public riverain et leur permette ainsi de s'implanter à proximité des lieux de consommation. De plus, les nouvelles attentes concernant la traçabilité des produits ainsi que les exigences réglementaires croissantes en matière d'hygiène, de sécurité amènent les entreprises à prendre en compte cette dimension de «développement durable». C'est particulièrement le cas dans le nautisme, le verre, le papier-carton, la métallurgie et la chimie. L'enjeu principal des entreprises concernées est donc de déployer de nouveaux procédés de fabrication plus respectueux de l'environnement, afin de pouvoir continuer leur production.

Les entreprises devront également prendre en compte le facteur énergétique, la raréfaction des ressources fossiles et l'augmentation des prix énergétiques menaçant directement les industries les plus intensives en électricité et en gaz (chimie, agroalimentaire, papier...).

L'enjeu est donc de réduire leur consommation énergétique, de diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre. Le recours des entreprises à des programmes d'efficacité énergétique est à développer. Toutes ces nouvelles contraintes peuvent devenir de véritables leviers de développement.

Gérer les départs en retraite, le besoin de nouvelles qualifications ; favoriser les reconversions

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et la formation sont également des facteurs-clés du développement industriel régional. Du fait du vieillissement de sa main d'œuvre (28 % de plus de 50 ans), l'industrie picto-charentaise va devoir faire face à de nombreux départs en retraite : un tiers des salariés est concerné par un départ à l'horizon 2020. Les secteurs du textile, des équipements électriques et de la production d'électricité sont particulièrement touchés. L'enjeu de la transmission des entreprises et des savoir-faire va donc s'amplifier dans les années à venir.

De plus, la croissance très forte des commandes dans l'aéronautique, par exemple, conduit à une attente très importante en personnels qualifiés. Or, les entreprises ne trouvent pas toujours les compétences nécessaires à leur activité. Les emplois de l'industrie régionale sont avant tout des emplois ouvriers, moins qualifiés que l'ensemble de la province. Les salariés sont également moins souvent titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme d'enseignement supérieur. Aujourd'hui, seuls 10 % des emplois industriels sont occupés par des cadres en Poitou-Charentes contre 12 % en moyenne France de province.

Par ailleurs, pour certains secteurs comme l'agroalimentaire, premier employeur industriel de la région, les métiers manquent parfois d'attractivité, surtout pour les jeunes. La revalorisation des métiers de l'industrie, déjà engagée sous différentes formes depuis quelques années, en particulier via la mise en place de façon annuelle d'une «semaine de l'industrie», est à amplifier. L'attractivité de ces métiers pour les jeunes peut également passer par des salaires en lien avec la qualification. Les salaires de l'industrie sont actuellement inférieurs à la moyenne France de province. Quand le salaire horaire brut moyen est de 18 € dans l'ensemble de la province, il n'est que de 16,6 € en Poitou-Charentes.

Enfin la reconversion des salariés touchés par les défaillances d'entreprises mérite une attention particulière car elle constitue un véritable enjeu pour le maintien de l'emploi et des compétences sur le territoire. Des passerelles entre différentes filières (automobile-aéronautique par exemple) sont à encourager pour faciliter les reconversions des personnes. ■

Frédéric BERTAUX et Sylvain CHAUVINEAU (Insee)
Viviane TABUTEAU (Directrice)

Les acteurs économiques et les acteurs publics se mobilisent en Poitou-Charentes

En Poitou-Charentes, un séminaire «Mutecos» a été organisé par le Conseil Général Économique et Financier (CGEFI) et la DIRECCTE en 2012 et 2013. Il s'est tenu sur plusieurs jours sous forme d'ateliers, et a réuni de très nombreux acteurs territoriaux publics et privés (INSEE, collectivités territoriales, Conseil Régional, CESER, Clubs d'entreprises, chefs d'entreprises, CCI, partenaires sociaux, administrations territoriales de l'État, Université...).

Ces rencontres ont permis de définir des pistes d'actions, notamment dans les domaines des mutations économiques, de l'évolution de l'emploi et de l'innovation :

- Favoriser le développement des réseaux d'entreprises régionales (Aéroteam, Futurobois, ARIA...), afin d'augmenter la visibilité et d'étendre l'influence de ces filières industrielles au-delà de la région ;
- Soutenir les démarches de veille stratégique et de protection des produits et des techniques pour conserver une avance technologique ;
- Encourager les liens entre universités, écoles, laboratoires et PME, afin de valoriser le potentiel scientifique régional ;
- Répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux, en prenant en compte les nouvelles attentes en matière de réduction des impacts sur l'environnement et de traçabilité des produits ;
- Réduire la consommation énergétique de nos industries (raréfaction des ressources fossiles, augmentation des prix énergétiques) ;
- Revaloriser les métiers de l'industrie qui souffrent d'un manque d'attractivité auprès des jeunes, afin de lutter contre le papy-boom ;
- Mettre en place des passerelles entre filières (automobile - aéronautique par exemple) pour favoriser la reconversion des salariés.

Les actes de ce séminaire peuvent être consultés sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/mutecos>

Bibliographie

Tableau de bord de l'industrie en Poitou-Charentes : 16 fiches sectorielles

Innovation en Poitou-Charentes : des PME en bonne place grâce à l'innovation de procédés et aux achats d'équipements, Alexandre Giraud et Jean-François Bigot, Décimal n°322 - Octobre 2012

Reflux de l'emploi industriel mais des résultats économiques satisfaisants, Benjamin Garel (Drire) et Luc Signor (Insee), Décimal n° 276 - Décembre 2007

Un salarié picto-charentais sur quatre dans une grande entreprise, Christine Chardon, e.décim@I n°31 - avril 2013

Le bilan économique 2012 en Poitou-Charentes - Presque tous les indicateurs au rouge en 2012 - Mai 2013

Pour en savoir plus

Définition des catégories d'entreprises :

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/categorie-entreprise.htm>

Définition des groupes d'entreprises :

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/groupe-societes-entreprises.htm>

Pour tout renseignement statistique

www.insee.fr/poitou-charentes

insee-contact@insee.fr

0 972 724 000 (tarification appel local)
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Insee Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine - BP 557
86020 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 30 01 01
Fax : 05 49 30 01 03
sed-poitou-charentes@insee.fr

Directeur de la publication : Didier BLAIZEAU
Coordination rédactionnelle : Didier BLAIZEAU, Gérard MOREAU,
Laurent DIAZ et Boris SIMON
ISSN 0221-1068